



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 8/09/2019) - Direction générale de l'Énergie

Boulevard Joseph Tirou 17 / 5F - 6000 Charleroi



Effectué le : 14/11/2023 10:22 - 11:10



Effectué par : EMMANUEL DEFOOZ (2152)

Conforme

IDENTIFICATION DES TIERS

Demandeur du contrôle

Nom, Prénom STEPHELEC sprl

Adresse Rue de Villers 19 a- 5630 Cerfontaine

Propriétaire, exploitant ou gestionnaire

Nom, Prénom Immo val de Sambre

Adresse Quai de Sambre 1 - 6030 Marchienne au Pont

Responsable des travaux

Pas d'application

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

ID Vinçotte	100 222 580
Adresse	Boulevard Joseph Tirou 17 / 5F - 6000 Charleroi
Code EAN	541449020706789408
N° Compteur	33832673
Compteur index jour	89374
Type d'installation	Inst. DOMESTIQUE

Date d'émission : 14/11/2023





DONNÉES DU CONTRÔLE

Le contrôle est réalisé suivant les prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique (M.B. du 28/10/2019), dénommé « Livre 1 » dans ce document.

Type de contrôle suivant	- Visite de contrôle libre ancienne installation domestique (8.4.3.)
Date de réalisation de	- Avant le 01/10/1981
l'installation	- A partir du 01/06/2020 et avant le 01/06/2023
Informations sur le contenu	 Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.
Dérogations	- Application de la partie 8
Dérogations	- Installation domestique: application de la dérogation 1 de la sous-section 6.5.8.1. (Livre 1).

DONNÉES DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE		
Tension (V)	230	
Nature du courant	Triphasée	
Type d'électrode de terre	Piquet(s) de terre	
Canalisation d'alimentation - Type	VOB	
Canalisation d'alimentation - Section (mm²)	6	
Nombre de circuits	11	
Type de schéma de mise à la terre	TT	
Protection de branchement actuelle (A)	40	
Dispositifs (gén.) à courant différentiel installés	2	

Différentiel	In(A)	Sensibilité (mA)	Туре
Différentiel général	40	300	Α

Date d'émission : 14/11/2023 2 / 8





Description de l'installation électrique

TD appartement

Localité	Cagib	
Nombre de dispositif à		
courant différentiel-résiduel	duel	
Nombre de circuits	10	







TGBT

Localité	Cave local compteurs
Nombre de dispositif à courant différentiel-résiduel	1
Nombre de circuits	1



(Photo extérieur)



(Photo intérieur)

Date d'émission : 14/11/2023





Type prise de terre	Piquet(s) de terre
Valeur (Ω)	9

SCHÉMAS, PLANS ET DOCUMENTS DE L'INSTALLATION		
Schémas de circuits - références	4001492	
Schémas de circuits - version	1	
Schéma de circuits - date	15-09-2023	
Schémas unifilaires	Voir annexes	
Plan de position - référence	4001492	
Plan de position - version	1	
Plan de position - date	15/09/2023	
Plan de position	Voir annexes	

RÉSULTATS DU CONTRÔLE

Contrôles effectués	
Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas unifilaires et aux plans de position	Ok
Etat du matériel électrique d'installation fixe	Ok
Mesures de protection contre les chocs électriques par contacts directs et indirects	Ok
Contrôle visuel du matériel fixe ou installé à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	Ok
Contrôle visuel du matériel mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	P.A.

Mesures et essais	
Résistance(s) de dispersion de la (des) prise(s) de terre (Ω)	9
Valeur du niveau d'isolement général (MΩ)	33
Test des dispositifs à courant différentiel (test bouton)	Ok
Test des dispositifs à courant différentiel (test boucle de défaut)	Ok
Continuité des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielles (principale et supplémentaire)	Ok

Infractions constatées

- Néant

Date d'émission : 14/11/2023 4 / 8





Remarques

FINALISATION

 Ce rapport concerne la levée des infractions suite au premier rapport de visite GEM/15/61222746/00/FR/000 du 30 août 2023

CONCLUSION DU CONTRÔLE

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR du 08/09/2019) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension.

Il y a lieu de donner suite aux remarques/recommandations reprises dans le présent rapport.

La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard avant le 14/11/2048.

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été à nouveau datés et signés.

Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation ont été scellés.

Ing. J. Windey /
Directeur Général Vincotte

RAPPEL SUR LES PRESCRIPTIONS RÈGLEMENTAIRES

Ce rapport doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.

Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

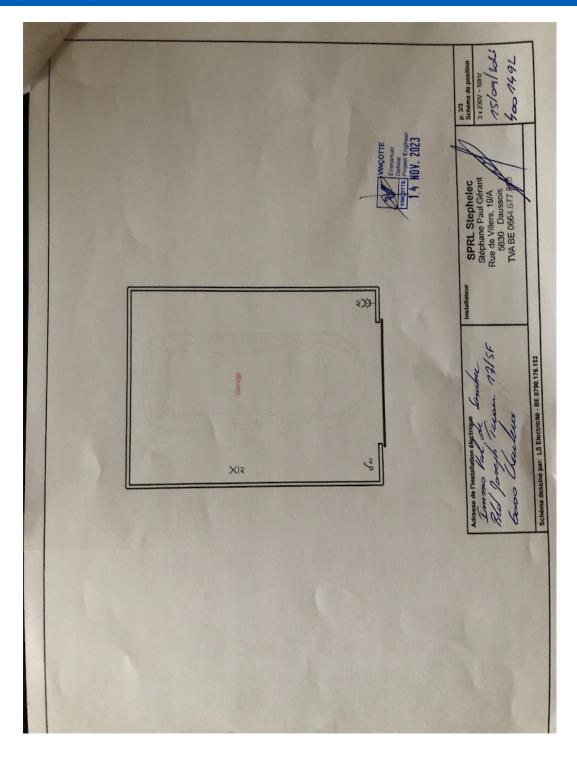
Date d'émission : 14/11/2023 5 / 8





Annexes

Photo des plans de position (1/2)

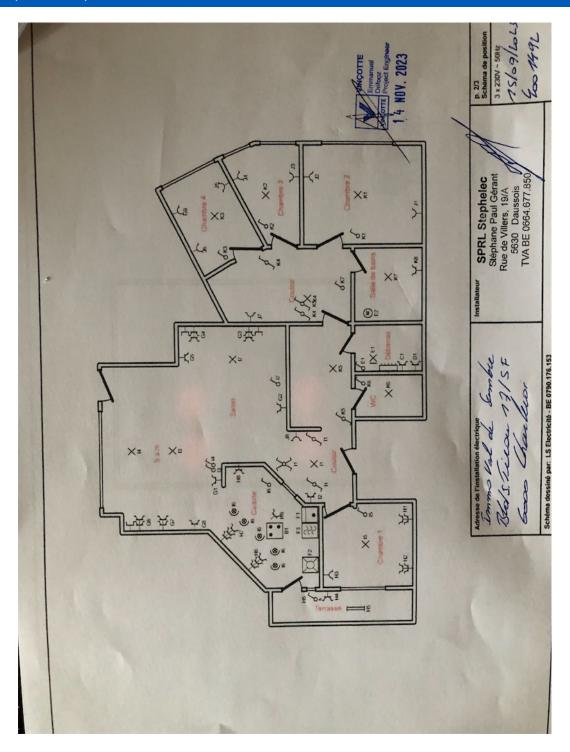


Date d'émission : 14/11/2023 6 / 8





Photo des plans de position (2/2)

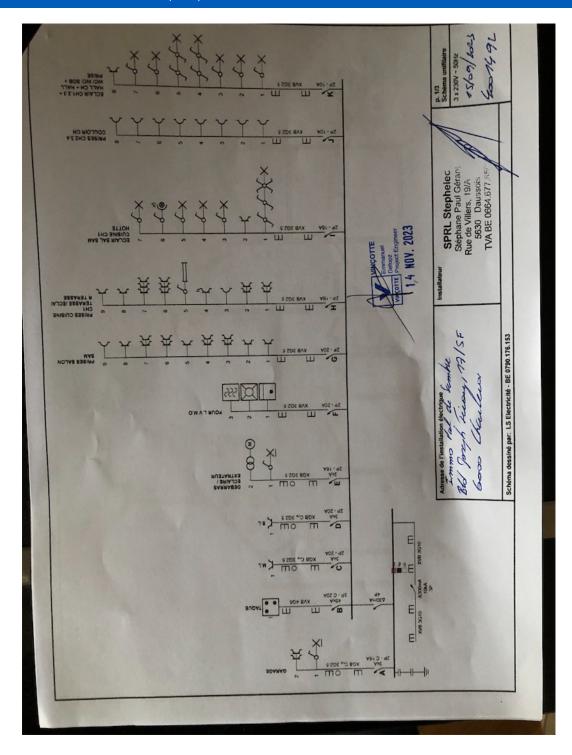


Date d'émission : 14/11/2023 7 / 8





Photo des schémas unifilaires (1/1)



Date d'émission : 14/11/2023 8 / 8